

• LES ACTUALITÉS •

Délégation générale du Québec

À Paris, qui donc pourra faire contrepoids à Raymond Chrétien?

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«Si le Canada a besoin d'envoyer un poids lourd comme Raymond Chrétien en France, c'est peut-être parce que le Québec est plus présent politiquement qu'on ne le pense.» C'est en ces termes que le délégué général du Québec à Paris, Michel Lucier, brisant le mutisme qu'on a toujours exigé de lui, a exceptionnellement commenté jeudi l'annonce officielle de son départ, le 1^{er} octobre prochain.

Tandis que se confirmait hier le transfert à Paris de l'ambassadeur canadien à Washington, Raymond Chrétien (voir page A 10), on ne sait pas qui succédera à Michel Lucier. Ce dernier aurait probablement préféré attendre sa retraite dans un an pour partir. Mais il deviendra sous-ministre adjoint à l'Immigration dans trois mois.

Pour le reste, Michel Lucier s'en tient au silence que lui ont toujours imposé ses fonctions. Alors que l'ambassadeur canadien, Jacques Roy, poursuit littéralement les journalistes, le délégué se refuse même à commenter les réductions d'effectifs qui semblent être pour l'instant la seule réponse québécoise à l'action tous azimuts d'Ottawa dans la capitale française.

Le nouveau délégué qui entrera en fonction en octobre devra en effet faire face à l'imposante présence canadienne (trois fois plus d'employés que la délégation et encore plus d'argent) avec trois postes en moins à la culture, à la coopération multilatérale et au cabinet du délégué. Un autre poste, aux communications, est aussi en suspens.

Le délégué refuse de faire le bilan public de son mandat. Disons tout de même qu'on lui doit la signature de six ententes régionales avec les principales régions françaises, dont la seule entente avec Rhône-Alpes envoie chaque année quelque 400 étudiants au Québec.

Nommé au moment où la gauche arrivait au gouvernement, le délégué a d'abord ramassé les pots cassés du référendum de 1995. Il a ensuite développé un réseau de contacts parmi les nouveaux ministres. Un travail plutôt réussi. Hier, les chefs des partis de gauche ne se sont pas déplacés pour rencontrer Jean Chrétien en visite officielle à Paris.

Nommé directement par son ami Lucien Bouchard, Michel Lucier a été pendant des années son sherpa auprès de la Francophonie. Faut-il y voir la source des frictions qui l'ont régulièrement opposé à la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin? Il est de notoriété publique que les deux s'ignorent et ne partagent pas leur carnet d'adresses.

À côté de ses prédécesseurs, le très effacé Claude Roquet et l'inexistant Marcel Masse, Michel Lucier a été perçu par la plupart des observateurs français comme l'un des délégués québécois les plus présents et les plus actifs. Une présence qui reste malgré tout sans commune mesure avec les gigantesques moyens de l'ambassade.

Reste à savoir qui viendra faire face à Raymond Chrétien, un ambassadeur qui n'a ni la délicatesse des salons parisiens ni la langue dans sa poche à ce qu'il faut croire. À Washington, il n'a pas hésité à appuyer ouvertement l'élection du démocrate Al Gore.

Les spéculations vont bon train sur le nom de l'éventuel successeur qui devra affronter le nouveau poids lourd du Canada à Paris. Les noms de Marie Malavoy, vice-présidente du PQ, Pierre Lampron, président de TV5-Amérique, Yves Duhaime, directeur de cabinet de Boutros Boutros Ghali, ont été évoqués. Certains ont même cité Jean-François Li-sée, pourtant en disgrâce au Parti québécois.

La date du départ de Michel Lucier a probablement été repoussée en octobre pour se donner le temps de trouver la perle rare prête à faire plus avec moins.

Fête nationale du Québec

Un défilé sage mais percutant

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

C'est dans une ambiance on ne peut plus bon enfant que se sont rassemblés à Montréal hier soir plusieurs milliers de personnes pour assister au traditionnel défilé de la Saint-Jean-Baptiste, particulièrement coloré et rythmé cette année. Un défilé pour marquer la Fête nationale, certes, mais avant tout un excellent prétexte pour s'amuser, danser et faire la fête.

Et c'est tant mieux. Car malgré l'impressionnante organisation, les nombreux tableaux thématiques et le caractère pseudo-pédagogique de l'événement imaginé par la Société Saint-Jean-Baptiste, les spectateurs se sont surtout laissés enivrer par les rythmes des percussions, la musique, les danses, les couleurs et les jeux de lumière.

Le défilé s'est ouvert sur une prestation de cracheurs de feu, suivis de près par des percussionnistes et des danseurs portant des masques colorés.

Le premier tableau thématique portant sur les grandes constructions du Québec était illustré à l'ai-

de de grimpeurs en mouvement sur un immense char allégorique. Un groupe de squeegees le suivait, une joyeuse bande de jeunes punks en noir et aux chevelures multicolores.

Pour rendre hommage aux grands peintres du Québec, les oeuvres d'artistes de renom étaient projetées sur un immense écran mobile.

Derrière le char allégorique suivait un groupe de danseuses aux costumes carnavalesques, habillées de crinolines blanches futuristes, ou portant des ailes en forme de fleurdelisé.

Entre chaque tableau se succédaient musiciens, percussionnistes, danseurs et majorettes.

Un tableau entier visait ensuite à rendre hommage à la table québécoise. Avec une assiette géante en guise d'écran, des scènes célèbres de table empruntées aux téléromans québécois étaient présentées.

Puis, un groupe de jeunes danseuses habillées de robes techno faites d'assiettes d'aluminium suivait, bougeant au rythme des percussions, en l'occurrence des casseroles.

Un autre tableau portant sur le thème des grands

partenaires, publicité oblige, suivait aussi pour rendre hommage aux gentils commanditaires de l'organisation. Deux autres tableaux ensuite, l'un sur les grands sportifs, l'autre sur les contrastes, rendant hommage aux musiques folkloriques et autochtones du Québec.

Le clou du défilé reposait sur le dernier tableau. Le thème, le Québec a le vent dans les voiles, était ingénieusement illustré à l'aide d'un immense navire flottant sur des flots constitués de drapeaux québécois. Sur ses immenses voiles étaient projetées des grandes figures ayant marqué le Québec: l'incontournable Céline Dion, mais aussi Wadji Mouawad et Thérèse Casgrain, entres autres. Un gros melting pot des personnalités d'ici.

C'est finalement sur une joyeuse fanfare que s'est clos le défilé, clos en partie seulement car la population était ensuite invitée à suivre la joyeuse bande. Plus de 100 000 personnes ont ainsi marché, drapeaux du Québec et des Patriotes au vent, jusqu'à l'avenue de Lorimier, pour poursuivre ensuite et assister au spectacle pyro-musical prévu pour l'occasion. Là-bas, la fête continuait.

Un hommage à la culture autochtone

Une troupe de danseurs mohawks en vedette du défilé

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Qui aurait cru, en pleine crise d'Oka il y a dix ans, que des Mohawks participeraient un jour à la Fête nationale québécoise? Mieux, qu'un groupe de musiciens de Kahnawake serait mis à l'honneur dans le défilé de la Saint-Jean? C'est pourtant précisément ce qui s'est produit hier soir, avec la présence haute en couleur du groupe Les gardiens de la porte de l'Est.

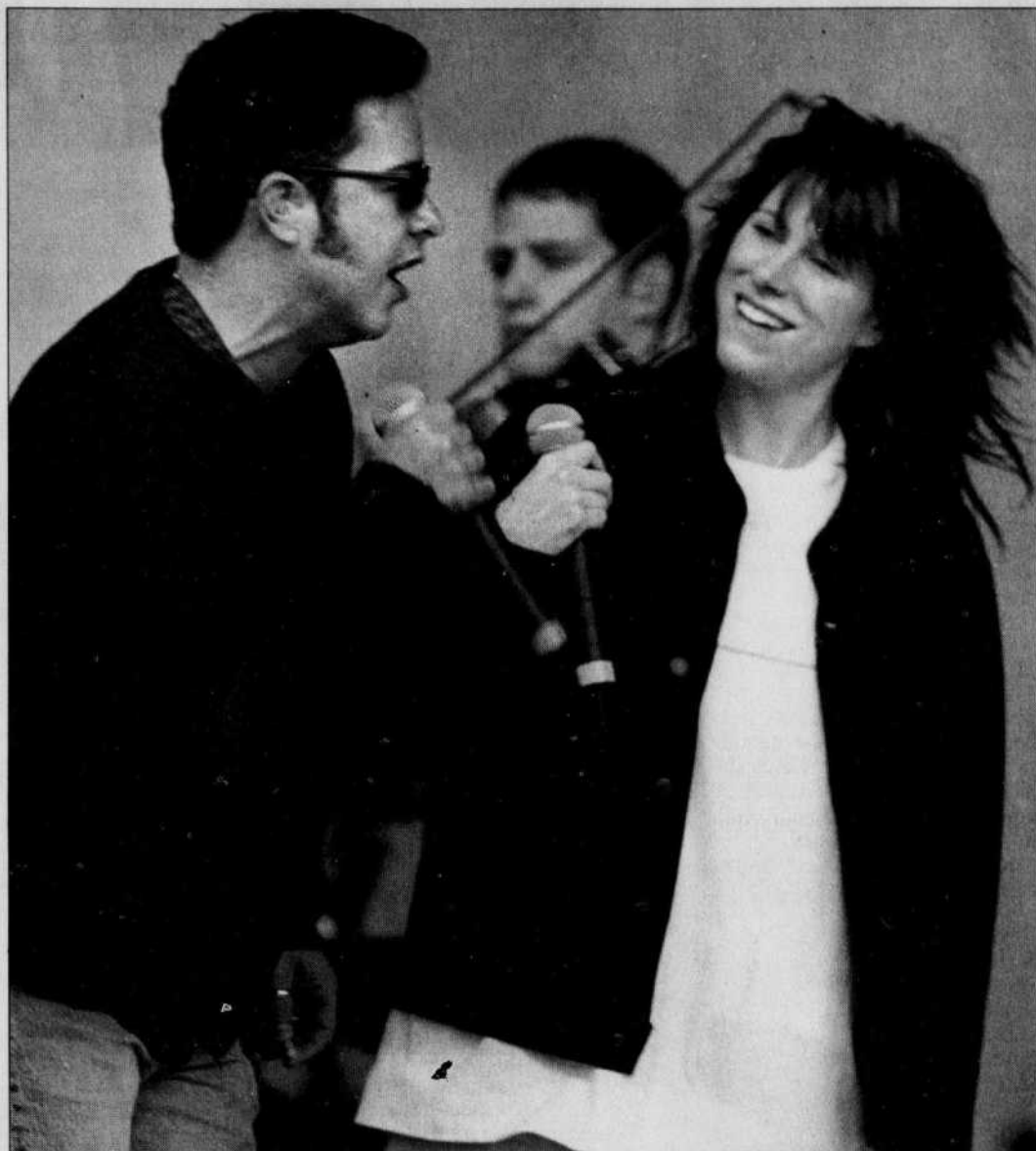
Chaque année, dans le défilé de la Saint-Jean, un ou deux groupes de musiciens ou de danseurs est particulièrement mis en valeur. C'était la communauté chinoise il y a deux ans, les Caraïbes l'an dernier. Et puis cette année, grande première, l'honneur est allé à la communauté mohawk. «Ce qui est inédit, c'est la présence de Mohawks identifiés comme tels», affirme le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Guy Bouthillier.

Il y a de la réconciliation dans l'air. «Il nous paraissait important que des gens de là-bas soient présents. En plus, cette année 2000 est la dixième après les événements d'Oka de juillet 1990, poursuit-il. Nous voulions que tout le monde sache que, dix ans après, l'esprit des rapports a changé à tel point qu'ils acceptent de fêter avec nous.»

Une main tendue vers la communauté mohawk s'imposait, d'autant plus que l'an prochain marquera le 300^e anniversaire du traité de la Grande Paix de Montréal, signé un certain 4 août 1701. Ratifié par les gouvernants de la Nouvelle-France et une quarantaine d'Amérindiens, «ce traité a permis le maintien de la paix en Amérique du Nord. C'est un grand document diplomatique [...] C'est un moment capital dans l'histoire des rapports humains en Amérique du Nord», affirme-t-il. Un tableau rendant hommage à la culture autochtone dépeignait d'ailleurs la signature du fameux traité dans le défilé d'hier soir.

La communauté mohawk a interprété l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste comme une tentative de réconciliation. Tom Dearhouse, responsable des relations publiques au conseil de bande mohawk de Kahnawake, qui participait hier à la réception donnée à l'hôtel de ville en présence du premier ministre Lucien Bouchard et du chef de l'opposition Jean Charest, y voit ce qui pourrait être le début de nouvelles relations. «On parle de réconciliation et cela fait du bien à entendre. Mais ce ne sont que des mots. Nous devons voir les gestes dans l'avenir. Si je crois que cela pourrait être un nouveau départ? Oui, je le crois. [...] Nous avons nos différences, mais nous devons maintenant passer à autre chose de manière respectueuse.» Entre autres choses, il envisage d'inviter des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste au traditionnel pow-wow annuel mohawk.

Le chef du conseil de bande mohawk de Kahnawa-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Éric Lapointe et Luce Dufault photographiés tandis qu'ils répétaient en prévision du grand spectacle de ce soir au parc Maisonneuve.

ke, Joe Norton, n'était pas présent hier soir, étant en voyage à l'étranger pour des raisons personnelles.

Mais avant d'être politique, la participation des Mohawks au défilé d'hier était surtout artistique. Tom Dearhouse a aussi souligné qu'il était d'abord venu pour encourager le groupe Les gardiens de la porte de l'Est.

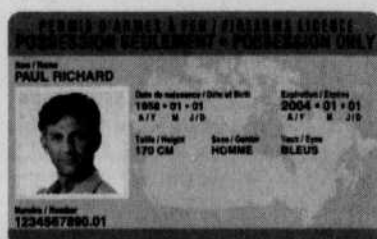
Même chose pour le groupe lui-même, qui ne voit dans sa participation aucune manifestation de patriotisme québécois. «Nous avons toujours participé à des festivités d'autres nationalités», affirmait Ni:Ne McComber, cogérante de la troupe. «Pour nous, c'est une manière d'être amical et de renouveler nos amitiés.»

Rappel aux propriétaires d'armes à feu

Le 15 juin, la Cour suprême du Canada a confirmé que la Loi sur les armes à feu est constitutionnelle.

Donc, si vous possédez des armes à feu,

vous aurez besoin
d'un permis avant la fin
de cette année.



Nous pouvons vous aider.

Une équipe se rendra près de
votre localité pour vous aider à remplir
votre formulaire et prendre la photo
pour votre permis.

Pour plus d'information et pour obtenir
des formulaires et de l'aide à les remplir :

1 800 731-4000

www.ccaf.gc.ca

Canada

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la
Chaîne culturelle
aujourd'hui, en page 8 de
L'Agenda du Devoir

CHRÉTIEN

SUITE DE LA PAGE 1

pas parce qu'ils veulent faire des changements constitutionnels.

Pour Jean Chrétien, le «séparatisme» est un mal récurrent qui a toujours existé et sera toujours là. «Je ne crois pas qu'on pourra rendre tout le monde heureux par des changements constitutionnels. [...] Des séparatistes, il y en a au Québec depuis longtemps. Il y a une résolution de l'Assemblée nationale à l'époque de Mercier qui demandait la séparation.»

Plus tard dans l'après-midi, Jean Chrétien a d'ailleurs eu la chance d'admirer deux vitraux légués par cet ancien premier ministre du Québec à la petite

«Il y a une
résolution de
l'Assemblée
nationale
à l'époque
de Mercier
qui demandait
la séparation»

église de Tourouvre, un village de Normandie. Accueilli par une foule joyeuse et une nuée de drapeaux canadiens, il venait annoncer la création de la Maison de l'émigration française au Canada pour laquelle l'ambassade canadienne a déjà versé 60 000 \$.

Le musée veut retracer la descendance des 240 habitants qui ont quitté la petite province du Perche entre 1634 et 1650 pour peupler la Nouvelle-France. Ces émigrants ont donné naissance aux familles Giguère, Gagnon, Cloutier, Rivard, etc.

Certains évaluent à 1,5 million le nombre des descendants de ces premiers colons, sans qu'on sache trop comment ont été réalisés ces calculs, admet Michel Ganiwet du journal local.

Le policier municipal distribuait les fanions devant la mairie pendant qu'une police montée, en habit d'apparat, se faisait photographier avec les enfants eux aussi habillés de rouge. Un villageois avait sorti son t-shirt du Québec alors que les maires avaient revêtu leurs écharpes tricolores. Le tout sur quelques vieux enregistrements de Beau Dommage.

Le musée est depuis longtemps l'objet d'escarmouches entre les associations rivales Orne-Québec et Perche-Canada. En 1987, un minuscule musée a été inauguré, le Musée de l'émigration percheronne. Lorsque le projet d'agrandissement fut soumis à la délégation générale du Québec à Paris, celle-ci proposa de parler plutôt d'émigration «en Nouvelle-France» ou en «Amérique» puisque le Canada a été fondé en 1867. Il est aujourd'hui question d'émigration «en Canada».

En cette veille de la Saint-Jean-Baptiste, a dit Jean Chrétien, ces colons percherons ont réussi. «Leur rêve d'implanter le français en terre d'Amérique a été accompli.» Le premier ministre a d'ailleurs découvert qu'un de ses ancêtres venait de la région. C'est aussi le cas de Céline Dion, dont l'ancêtre a construit l'escalier de l'église de Tourouvre.

Pour le président du regroupement des communes de cette région pauvre, la venue du premier ministre représente un encouragement. Personne ne sait cependant d'où viendront les fonds nécessaires à la construction du musée.

En descendant de l'estrade, Jean Chrétien a précipité l'annonce officielle de la nomination à Paris de son neveu Raymond Chrétien, qui remplacera l'ambassadeur Jacques Roy. Plus tôt, le premier ministre avait maladroïtement annoncé la nouvelle à des hommes d'affaires sans réaliser que des journalistes l'écoutaient. Ottawa tardait à confirmer cette nomination en attendant les lettres d'agrément de Paris.

Interrogé sur les sondages qui prédisent que les libéraux auront des difficultés à se faire élire au Québec s'il reste chef du parti, Jean Chrétien a dit qu'il n'y a pas seulement le Québec. Il y a des élections dans tout le Canada. Il faut garder l'équilibre et se faire élire partout au Canada. Moi, j'ai un mandat clair de mon parti de 91 %.

Dans la matinée, le premier ministre a visité le siège de l'OCDE à Paris. Ce matin, il quittera la France pour participer au sommet Canada-Union européenne à Lisbonne. Avant, il plantera symboliquement un érable à Versailles pour souligner un don de 3000 arbres du Canada afin de remplacer ceux qui sont tombés dans le parc lors de la tempête de cet hiver.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

ministre de Terre-Neuve à cette époque, Clyde Wells, qu'il tient pour les responsables de l'échec, il y a maintenant dix ans. «Ce ne sont pas les Canadiens qui ont rejeté Meech, ce sont quelques politiciens qui l'ont saboté. L'histoire portera un jugement extrêmement sévère à leur égard», dit-il.

«Ces gens-là, ils ont beaucoup de mal à se défendre aujourd'hui. Et ce sera pour eux de plus en plus difficile. Devant l'histoire, je pense qu'ils ont un problème sérieux.» La preuve, c'est le référendum de 1995. «On est passé à un cheveu, à quatre dixièmes de un pour cent, de perdre le pays, expose-t-il, avec sa voix grave qui résonne au téléphone. Quelques jours avant le scrutin, M. Chrétien a dit, en larmes, à ses députés, qu'il avait perdu le pays. Il aurait pu éviter tout cela avec un peu de vision, un peu d'ouverture et de leadership dans le dossier de Meech.»

Le sabotage
de Meech
par «Jean
Chrétien
et ses alliés»
a privé
le Canada
du principal
avantage
de l'accord:
la signature
du Québec
au bas de la
Constitution

M. Mulroney affirme avoir prédit, cinq ans auparavant, ce qui est survenu en 1995. «J'avais dit, dans un discours: si un jour M. Parizeau tient un référendum, lorsque vous suivrez avec vos enfants le dévoilement du résultat à la télévision, une pensée traversera votre esprit, et une seule; ne croyez-vous pas que l'on aurait pu éviter tout ça pour le prix modeste de l'Accord du lac Meech?»

Cinq conditions minimales

Le 30 avril 1987, au terme d'une conférence réunissant M. Mulroney et les dix premiers ministres provinciaux à la Maison Wilson, le chalet du lac Meech, dans l'Outaouais québécois, les onze chefs de gouvernement annonçaient une entente portant essentiellement sur cinq éléments. Ceux-ci avaient été présentés par le gouvernement de Robert Bourassa comme les conditions minimales auxquelles le Québec accepterait de signer la Constitution de 1982 que l'Assemblée nationale n'avait jamais et n'a toujours pas reconnue, même si elle a force de loi ici comme ailleurs au Canada.

M. Mulroney affirme que l'on respecte de plus en plus les principes de Meech dix ans après, même si le texte de l'accord n'a pas été encaissé dans la Constitution. La reconnaissance du Québec comme société distincte avait une valeur symbolique, mais c'était aussi une clause qui devait servir à l'interprétation, par les tribunaux, de la portée de la Charte canadienne des droits et libertés dans les domaines qui touchent la langue, la culture et le droit civil.

Or cette reconnaissance est devenue implicite dans la jurisprudence des tribunaux, allègue M. Mulroney. Ce dernier cite feu le juge en chef du Canada Brian Dickson qui, dans un discours prononcé en 1996, déclarait qu'«en fait, les tribunaux interprètent déjà la Charte des droits et la Constitution en tenant compte du rôle distinctif du Québec dans la protection et la promotion de son caractère francophone. L'encaissement de la reconnaissance formelle du caractère distinct du Québec, ajoutait le juge, ne nous éloignerait pas beaucoup des pratiques actuelles des tribunaux».

D'ailleurs, M. Mulroney fait remarquer qu'au lendemain du référendum de 1995, M. Chrétien a fait adopter par la Chambre des communes une résolution reconnaissant le Québec comme une société distincte. Il a aussi fait adopter une loi donnant au Québec et aux autres régions un droit de veto constitutionnel, qui était un autre élément de l'Accord du lac Meech.

Le gouvernement libéral a également accepté, dans l'entente sur l'union sociale, de limiter son pouvoir de dépenser dans les sphères de compétences provinciales, troisième élément de Meech. Une entente a été renouvelée donnant au Québec le pouvoir de sélectionner ses immigrants, et il y a toujours trois juges du Québec à la Cour suprême, comme le voulait aussi l'Accord du lac Meech.

Certes, ces dispositions ne sont pas devenues des garanties écrites dans la Constitution, reconnaît M. Mulroney. Mais dans la pratique, ceux qui s'opposaient à l'accord ont accepté d'en appliquer les principes. S'ils n'avaient pas fait campagne contre cette entente à l'époque, le Canada bénéficierait en plus de la réconciliation nationale qui en aurait découlé, plaide-t-il.

Le rôle de Jean Chrétien et l'héritage de Trudeau

Au fil des trois années qui suivirent l'accord de

MEECH



Brian Mulroney félicite Robert Bourassa après la deuxième ratification de l'Accord du lac Meech au cours d'une cérémonie tenue à Ottawa le 9 juin 1990. L'entente devait échouer fin juin.



Jun 1990: les premiers ministres du Manitoba, Gary Filmon, et de Terre-Neuve, Clyde Wells (à gauche), arrivent à la conférence des premiers ministres à Ottawa. Brian Mulroney les considère aujourd'hui comme les artisans de l'échec de l'Accord du lac Meech.

1987, divers opposants se sont manifestés. Parmi eux, Jean Chrétien avait émis, durant la campagne au leadership du Parti libéral du Canada, des réserves sérieuses principalement quant à l'impact de la clause de société distincte sur l'interprétation de la Charte des droits.

Il faut se rappeler que la charte et la Constitution de 1982 avaient été l'œuvre de Pierre Elliott Trudeau et de son lieutenant Jean Chrétien, alors ministre de la Justice dans le cabinet fédéral. La démarche de l'Accord du lac Meech avait été présentée par Brian Mulroney comme une façon de réparer l'erreur de 1982, c'est-à-dire le rapatriement unilatéral et l'adoption d'une Loi constitutionnelle sans l'accord du Québec. En quelque sorte, M. Mulroney s'attaquait à l'héritage Trudeau. Et Jean Chrétien se portait à sa défense.

On dit que, sur les derniers milles, M. Chrétien a plutôt tenté de rallier les opposants en faveur de l'Accord du lac Meech. M. Mulroney retient surtout le fait que «M. Chrétien a participé à l'entreprise de démolition».

Ironie du sort, d'ailleurs, l'héritage de M. Trudeau a peut-être nui à l'adoption de l'Accord du lac Meech, croit M. Mulroney. En effet, en décembre 1988, le gouvernement de Robert Bourassa avait adopté la loi 178 qui, malgré la décision de la Cour suprême du Canada, maintenait l'interdiction de l'affichage commercial extérieur dans une autre langue que le français. Pour ce faire, M. Bourassa avait invoqué la clause dite «nonobstant» de la Charte des droits, qui permet de soustraire une loi de l'application de la charte.

«Dans le reste du Canada, dit M. Mulroney, on croyait que cela était possible à cause de la clause de so-

ciété distincte de l'Accord du lac Meech alors que la clause nonobstant était dans la Constitution de M. Trudeau. On me reprochait d'avoir fait une concession au Québec alors que la concession la plus importante dans l'histoire du Canada, c'est la clause nonobstant cédée aux provinces par M. Trudeau», dit-il, en ponctuant son propos d'un rire jaune.

Au début de juin 1990, après avoir adopté une annexe à l'Accord du lac Meech pour satisfaire certains opposants, les onze premiers ministres ont fait une deuxième fois l'unanimité en faveur du document. Il restait au Nouveau-Brunswick (qui ratifia l'entente quelques jours plus tard), à Terre-Neuve et au Manitoba à l'approuver en assemblée législative.

Au terme du délai légal de trois ans, le 22 juin, l'assemblée législative du Manitoba n'avait toujours pas soumis l'accord au vote, le député amérindien Elijah Harper refusant, jour après jour, en levant une plume d'aigle pour signaler son opposition, de laisser l'entente être soumise aux voix. Il fallait l'unanimité de la Chambre.

M. Mulroney ne jette aucun blâme sur M. Harper. Il affirme qu'il aurait été possible de contourner cette difficulté avec un peu de temps puisque les trois chefs de partis manitobains (MM. Filmon et Doer et Mme Carstairs) s'étaient engagés à le faire adopter. Aux yeux de l'ancien premier ministre, le fossoyeur de l'Accord du lac Meech, c'est Clyde Wells, le premier ministre de Terre-Neuve, qui s'était engagé par écrit, le 9 juin, à soumettre l'accord au vote, mais qui mit fin plutôt aux travaux de l'assemblée législative le 22 juin au soir sans l'avoir fait. C'est par ce geste que Meech est tombé, soutient M. Mulroney.

Or M. Wells était un allié de Jean Chrétien. Le 23 juin, les libéraux fédéraux sont réunis au Saddledome de Calgary pour un congrès au leadership. Wells s'y présente et, devant des caméras de télévision, fait l'accroche à M. Chrétien qui le remercie «pour tout ce qu'il avait fait». Deux députés libéraux démissionnent et vont rejoindre plus tard Lucien Bouchard pour fonder le Bloc québécois.

Le lundi suivant, entre 200 000 et 350 000 Québécois déambulent dans les rues de Montréal sous une mer de drapeaux fleurdelisés. Depuis, jamais un parti fédéraliste n'a pu faire élire une majorité de députés au Québec, ni aux élections fédérales ni aux élections québécoises.

Il faudra une nouvelle génération de politiciens

Aujourd'hui, M. Mulroney croit qu'une réconciliation nationale est toujours possible. Mais, dit-il, «je pense que ça va passer par un changement de leaders, un changement de génération. Quand il y aura un gouvernement fédéraliste à Québec, le gouvernement canadien pourra, avec les autres provinces, trouver une nouvelle formule. Pas Meech, je pense que la période de Meech est terminée».

A cet égard, «c'est évident que M. Chrétien est un obstacle important». Sa présence affaiblit la position fédéraliste au Québec, dit-il, parce que M. Chrétien est la cible de critiques pour son rôle en 1982 et en 1990.

ALLIANCE

SUITE DE LA PAGE 1

il n'a pas pu expliquer ce qui avait changé entre hier et le moment où Tom Long s'est excusé pour les techniques de recrutement discutables de son équipe. M. Long avait soutenu que ses organisateurs avaient complété leurs vérifications et identifié 700 personnes inscrites sur la liste de membres contre leur gré ou à leur insu. Ken Kalopsis n'a pas voulu commenter cet écart, réitérant sa confiance dans le candidat ontarien.

Il a toutefois confirmé que le vote téléphonique avait été suspendu dans la région de Gaspé, le temps d'annuler les numéros d'identification des membres radiés. Il a repris depuis. Mais personne n'a compris comment on avait pu suspendre le vote dans une région alors que le parti se disait toujours incapable hier de donner les résultats du vote téléphonique par comtés.

En ce qui a trait au nettoyage des listes ailleurs au pays, M. Kalopsis a soutenu que les vérifications se poursuivaient. Le problème est que le vote par téléphone est déjà commencé, et M. Kalopsis a reconnu qu'il serait impossible d'annuler un NIP qui aurait déjà été utilisé pour voter. «Une fois qu'un vote est enregistré, on ne peut plus rien faire», a-t-il dit.

Toute cette confusion laisse planer un doute sur la légitimité du résultat du premier tour qui prend fin demain. On doit savoir demain soir si un des cinq candidats a recolté plus de 50 % des voix ou si un second tour sera nécessaire, le 8 juillet.

Si l'écart entre les deux premiers candi-

dats qui passeraient au second tour et le troisième candidat est important, une partie de la controverse perdra de sa vigueur. Mais si l'écart est très mince ou si un candidat arrache la victoire par une maigre majorité, ses adversaires pourraient remettre en cause le scrutin.

MM. Manness et Kalopsis ont refusé de commenter cette hypothèse. Selon eux, le vote se déroulera correctement car les personnes qui n'avaient pas reçu leur numéro d'identification pour voter par téléphone devaient l'avoir reçu hier. Sinon, elles pouvaient s'adresser au parti au moyen d'une ligne sans frais. De plus, le parti faisait des appels pour rejoindre les cas plus problématiques. On tentait de faire de même pour les personnes ayant été orientées vers le mauvais bureau de scrutin.

Mais de nouveaux problèmes surgissaient hier. Des membres ont reçu des NIP incomplets. D'autres, dans les régions de Sudbury et Victoria et dans une partie du Manitoba, ne pouvaient voter par téléphone, la compagnie qui pilote le système de vote à distance n'ayant pas conclu d'ententes avec les petites compagnies de téléphone locales. MM. Manness et Kalopsis ont dit que ce problème était en voie d'être réglé.

Les cinq candidats se sont faits discrets hier, consacrant l'essentiel de leur temps à se préparer pour leur dernier discours de la campagne, qu'ils ont livré hier soir. Le vote prend fin aujourd'hui et les résultats seront connus en soirée, tombés dans le parc lors de la tempête de cet hiver.

SUITE DE LA PAGE 1

Grâce aux liens d'amitié que Le Devoir entretient avec le quotidien Le Monde, nous publierons à la mi-juillet, en rafale, les portraits de personnages historiques ayant vécu vers l'an 1000 de notre ère. Un grand Viking, une romancière japonaise, un pape, un savant... douze portraits extraordinaires que vous prendrez plaisir à découvrir chaque jour pendant la période des vacances de la construction.

Par ailleurs, cadeau pour les dizaines de milliers de lecteurs qui nous accompagneront cet été, il nous fera plaisir d'accueillir dès la semaine prochaine un nouveau chroniqueur en la personne de Serge Bouchard, celui qu'il nous plaît de qualifier d'anthropologue du quotidien. Conférencier, auteur de plusieurs ouvrages dont L'homme descend de l'ourse et Le Moineau domestique, dont la ré-édition a servi de prétexte pour l'entrevue qui paraît aujourd'hui dans le cahier Livres, Serge Bouchard saura nous séduire par son regard toujours particulier sur la vie. A ne pas manquer, chaque lundi de l'été, mais exceptionnellement mardi de la semaine prochaine, à cause du congé de la Saint-Jean.

ÉTÉ

Comme les années passées, Le Devoir sera évidemment de tous les grands événements de l'été, du Festival de jazz au Festival des films du monde, en passant par Juste pour rire, les FrancoFolies et le Festival d'été de Québec. Vacances ou pas, Le Devoir y sera!

Tout cela et plus encore viendra s'ajouter à ce qui n'a pas attendu la Saint-Jean pour jouer à l'été, que l'on pense à La cuisine au barbecue préparée par le réputé chef de l'Académie culinaire Jean-Louis Thémis ou à la très fleurie rubrique Jardinage de Danielle Dagenais. Et depuis samedi dernier, comme pour prouver à qui en douterait encore que lecture d'été n'est pas nécessairement synonyme de légèreté, vous avez la possibilité de suivre notre grande série estivale hebdomadaire, «La révolution génétique», dans laquelle des scientifiques et des intellectuels de grande réputation vous entretiennent à tour de rôle des bouleversements en cours dans le monde de la recherche en génie génétique, des craintes et des espoirs qu'ils ne manquent pas de susciter.

Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, l'été sera chaud au Devoir et nous vous invitons à le vivre avec nous, entre amis.

Jean-Robert Sanstafon

◆ LE DEVOIR ◆

LES SPORTS

HORS-JEU

Coïncidence

Ça devient lassant, à la fin. La fin: tiens, c'est justement le sujet que nous nous proposons d'explorer depuis notre visite au Stade olympique, lundi soir dernier. Nous étions assis là, l'ami Luc et votre humble, dans le grand bol, avec un peu moins de 7500 chrétiens.

Ce n'est qu'après que le match entre nos Expos et les Pirates se fut conclu par un gain de 2-1 des locaux qu'ils ont annoncé l'assistance — enfin, annoncé est un grand mot: le chiffre est apparu au tableau indicateur, en bas à droite, alors que la moitié des chrétiens avait déjà déserté les lieux. C'est compréhensible. L'assistance au stade n'est plus, comme dans le temps, un prétexte pour s'amuser aux devinettes entre deux demi-manches. Elle est devenue un petit bâtarde qu'on cache du mieux qu'on peut pour éluder la honte (thème récurrent dans la littérature existentialiste d'entre-deux-guerres).

Que c'est triste, h. toastée des deux bords, que c'est triste. A la sortie, en passant devant la boutique Expos, nous avons failli nous arrêter pour acheter une débarbouillette. Youppi, on ne sait jamais, ça pourrait valoir cher un jour, quand le baseball majeur à Montréal ne sera plus qu'un lointain souvenir qu'on radotera au centre d'accueil entre deux rasades de soluté, ou plus probablement avant. Nous nous sommes pris à fredonner les Doors, «*This is the end, my only friend, the end*». Il y avait une odeur de fin de quelque chose dans tout ça.

Comme tout humain anormalement constitué, nous nous sommes dit que ce n'était que l'effet du vague à l'âme traditionnel de la fin juin, quand les journées commencent à raccourcir et qu'il ne reste plus que six mois avant l'hiver.

Chers amis, nous croyons aux coïncidences, mais pas lorsqu'elles se produisent en même temps

Puis, arrivé à la maison, nous syntonisâmes les nouvelles du sport. A cet égard, on nous permettra de citer dans le texte Jerry Seinfeld, l'homme qui devint multimillionnaire en faisant des émissions portant sur rien, ce qui demeure hautement réjouissant: «*J'aime le phénomène en vertu duquel des gens veulent lire à propos de matchs et voir des faits saillants de matchs qu'ils ont déjà regardés. Le reportage sportif est à l'opposé de tout ce qu'on peut trouver d'autre dans un journal. Vous voulez absolument en entendre davantage à propos de ce que vous savez déjà afin que vous puissiez dire: oui, j'ai vu ça.*»

Les nouvelles du sport, donc. Où on apprenait que ce soir-là, Jeffrey Loria s'était présenté au stade escorté de gardes du corps.

Hé ben hé ben hé ben. Il vient de Nueva York, Jeff baby, n'est-ce pas, si nos souvenirs sont intacts? Faudrait lui dire que même s'il se trouvait dans un quartier de perdition comme Hochelaga-Maisonneuve, ce n'est pas tout à fait le Bronx. D'ailleurs, selon nos sources, John Roker n'a encore rien proféré à propos des passagers de la ligne verte Angrignon-Honoré-Beaugrand, ce dont on peut déduire que Montréal, dans l'ensemble, c'est du bien bon monde.

Bien entendu, on ne se trimalle pas des gorilles quand on n'a rien à se reprocher. Ce qui nous donne à penser plein de choses. Dont, entre autres, qu'il y a anguille sous roche et que la fin est proche. (Notez la rime féminine haut de gamme; nous vous invitons du reste à partir de là pour concocter votre propre petite épigramme à la gloire de la direction des Expos en ajoutant «croche», «moche», «sacoché», «valoche» (se faire la), «poche» et «broche» (partir sur la)).

Puis nous apprîmes que le rachat des actionnaires locaux par le commandité, et donc selon toutes les apparences la fin des haricots sautés dans une noisette de beurre demi-sel, était imminent.

Chers amis, nous croyons aux coïncidences, mais pas lorsqu'elles se produisent en même temps. Tout cela ne sent pas très bon.

Un jour très très prochain, on va vous revenir là-dessus.

◆ ◆ ◆

Un très bel Euro 2000 jusqu'à ce moment ici, comme disait nous ne savons plus trop qui. Un record de buts pour un premier tour (65), des revirements en voulez-vous en voici servez-vous faites comme chez vous où y a de la gêne y a pas de plaisir quand y en a pour quatre y en a pour cinq vous revendrez on n'est pas sortez comptez pas les tours, du jeu enlevant qui nous fait oublier que c'est au hockey qu'il est supposé y avoir beaucoup de buts. (D'ailleurs, soit dit juste en passant et pour le bénéfice de vos archives personnelles, la série finale pour l'obtention de la coupe Stanley a tellement déchainé les passions collectives qu'à leur retour à l'aéroport au New Jersey après l'avoir emporté à Dallas, les joueurs des Devils ont été accueillis par une cinquantaine de partisans en tout et par tout.)

Il reste en lice le Portugal, la Turquie, l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas et la Yougoslavie, un octogone de rois — à ne jamais confondre, sous peine d'avoir l'air fou et d'y laisser un autre pan de sa réputation déjà entachée, avec le carré d'as — qui, lorsqu'on l'examine attentivement, ne comprend pas l'Angleterre, que nous avions pourtant annoncée gagnante dès avant le début des hostilités. (Il faut dire que l'Angleterre n'y est pas non plus même lorsqu'on ne l'examine pas attentivement.) Ça nous apprendra à jouer les prophètes à la graisse de cabestan qui se prennent pour Boule de cristal l'Extralucide sans jamais avoir approché un hooligan à moins d'un jet de matériel de distance.

Allez les Bleus, d'abord.
jdion@ledevoir.com

Les rumeurs de déménagement des Expos persistent

Alou ne quittera pas le navire

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

La saison des Expos est commencée depuis trois mois. Mais quand ils font les manchettes, c'est que l'on parle de leur avenir incertain à Montréal. Et la saga se poursuit.

Les dernières nouvelles ne sont pas encourageantes. Tout indique que les actionnaires québécois de l'équipe seraient maintenant prêts à vendre collectivement leurs actions au commandité américain Jeffrey Loria, qui aura tout le loisir d'agir à sa guise par la suite et de déménager l'équipe aux États-Unis si on ne lui accorde pas tout ce qu'il veut, soit un stade au centre-ville et d'importants contrats de télédiffusion et de radiodiffusion.

Si le rendement de l'équipe n'a pas été vraiment affecté par toutes les rumeurs qui ont couru depuis quelques mois, les joueurs, le gérant, les instructeurs de l'équipe en ont soupé de toutes ces histoires... comme les amateurs, d'ailleurs.

Lundi dernier, quand Loria a réuni les joueurs pour leur faire part des derniers développements, un joueur s'est levé dans

le vestiaire pour lui demander directement quand toutes ces folies allaient cesser.

Hier, Felipe Alou a clairement laissé entendre qu'il en avait soulé lui aussi. «*J'entends dire qu'un gars comme Jim Leyland, par exemple, veut quitter le baseball complètement. Je pourrais aussi en avoir assez de toutes les histoires entourant l'équipe, mais je n'ai jamais eu l'intention de partir.*»

«*C'est une question de fierté personnelle.*»

Il n'y a qu'un seul Felipe Alou. Il n'y a qu'un seul gérant dominicain. J'ai maintenant suffisamment de moyens pour m'en aller, mais je n'en ai pas l'intention.

L'homme d'affaires Jean Coutu a déclaré, sur les ondes de RDS hier, qu'il croyait que ses partenaires québécois étaient prêts à vendre à Jeffrey Loria.

«*Je ne peux pas vous assurer à 100 %, mais il me semble que c'est ce qui va arriver. J'ai assisté à deux réunions la semaine dernière. Nous avons demandé à Jeffrey Loria de racheter ses parts. Il a dit qu'il ne voulait pas. Nous lui avons alors dit de nous racheter dans ce cas-là.*»

Loria n'était pas au Stade olympique hier. On dit qu'il sera en Europe au cours des prochaines semaines. Mais

son fils, David Samson, vice-président exécutif de l'équipe, était sur place et n'a pas voulu répondre directement aux questions. Il s'est encore une fois défilé.

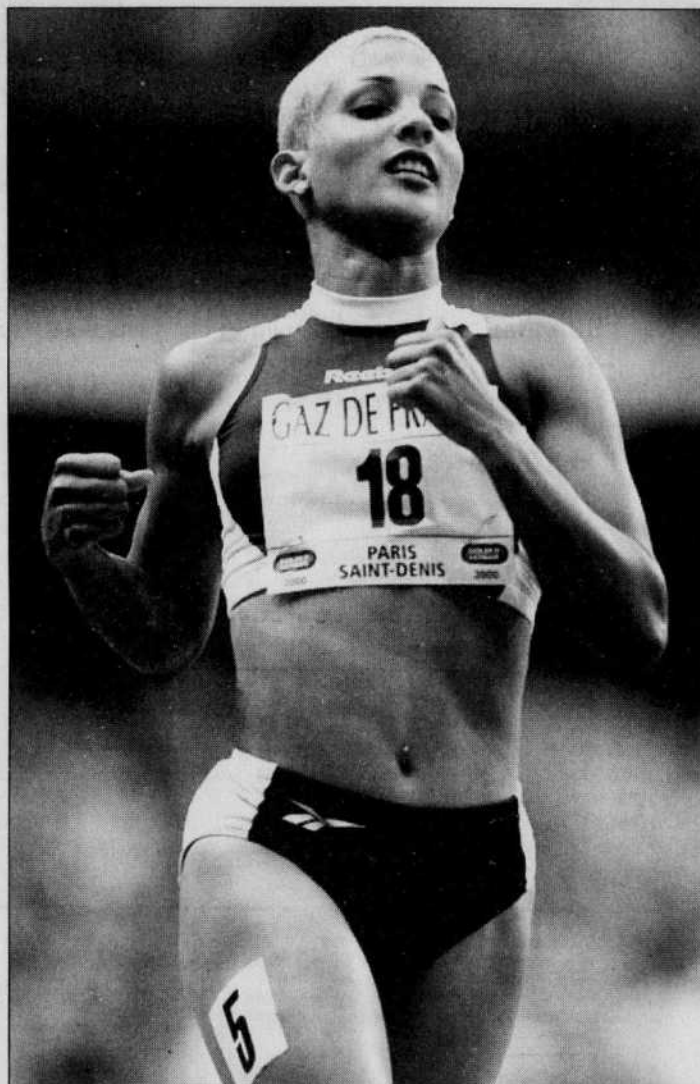
Il n'a pas voulu commenter ces rumeurs de rachat des actions. «*Jeffrey et moi n'avons aucun commentaire à faire, a-t-il dit. Depuis le 9 décembre, nous avons toujours les mêmes buts. Nous travaillons à trouver des façons de bâtir un nouveau stade. Nous aurons des commentaires à faire quand nous aurons de vraies nouvelles à annoncer.*»

Jean Coutu ne se fait aucune illusion à ce sujet. «*La nouvelle, je crois bien que tout le monde la connaît.*»

Même le maire Pierre Bourque ne semble pas très optimiste quant aux chances de survie de l'équipe. «*Je tente de rencontrer d'autres actionnaires depuis quelques jours. Je suis toujours convaincu que nous pourrions trouver une solution et garder l'équipe.*»

«*Mais si tous les autres abandonnent, nous n'avons pas des millions à mettre là-dessus. Si nous nous retrouvons seuls dans la lutte, nous ne nous battons pas contre les moulins à vent.*»

Golden League d'athlétisme



JEAN-CHRISTOPHE KHAN REUTERS

La Française Christine Arron a terminé septième au 100 mètres.

Les Kenyans sont dominés

Bruni Surin arrive deuxième au 100 m

ASTOLFO CAGNACCI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les athlètes marocains et algériens ont dominé hier soir, au Stade de France, les Kenyans en remportant toutes les épreuves de demi-fond de la première édition de la réunion d'athlétisme de Paris-Saint-Denis, ouverture de la Golden League d'athlétisme.

Le Marocain Hicham El Guerrouj (3 min 30 s 75 sur 1500 m), son compatriote Ali Ezzine (8 min 03 s 57 sur 3000 m steeple) et l'Algérien Ali Saidi Sief (7 min 27 s 67 sur 3000 m) ont ainsi établi les meilleures performances mondiales de l'année.

Par une température fraîche, favorable aux coureurs de fond, la Polonaise Lidia Chojecka avait ouvert la soirée sur le même rythme. Après avoir remonté dans le dernier tour la Chinoise Dong Yanmei, longtemps en fuite, Chojecka avait réussi le meilleur chrono de l'année sur 3000 mètres, en 8 min 33 sec 35/100.

Si le succès d'El Guerrouj, vainqueur sur 1500 m depuis sa chute aux JO d'Atlanta et détenteur du record du monde de la distance, est à ranger dans la normalité des choses, les performances d'Ezzine, 21 ans, et Saidi Sief, 22 ans, positionnent ces deux jeunes athlètes pour des médailles olympiques.

Espoirs

Ezzine a d'ailleurs réalisé le 5^e chrono de tous les temps, le meilleur jamais réussi par un non-Kenyan. Entraîné à Angers par Philippe Dupont, ancien détenteur du record de France du 800 m,

Saidi Sief courra le 5000 m la semaine prochaine à Rome. «*J'étais jusqu'à présent un coureur de 1500 m*», a-t-il souligné. Mais, face à la vitesse terminale d'El Guerrouj, il optera probablement pour la distance supérieure à Sydney.

Vainqueur du 800 m, dans un temps moyen (1 min 45 s 99), l'Algérien Djabir Said-Guerni, médaillé de bronze aux Mondiaux de Séville, a complété le triomphe du Maghreb. Seulement quatrième (1 min 46 s 47), le prodige russe Borzakovsky, 19 ans, a effectué, tout à l'extérieur, un retour remarquable dans le dernier virage, mais a payé cet effort dans les 50 derniers mètres.

En raison de l'absence des stars américaines Marion Jones, Maurice Greene et Michael Johnson, et de la fraîcheur, les résultats chronométriques ont été décevants. Mais l'Américain Brian Lewis, net vainqueur du 100 m (10 s 10 de vant Bruni Surin et Ato Boldon), a confirmé son succès d'Helsinki face à son compatriote Maurice Green, triple champion du monde 1999 à Séville. «*J'espère faire encore mieux au mois de juillet, notamment lors des sélections américaines*», a déclaré Lewis, membre du 4 x 100 m aux Mondiaux.

Les Bahaméennes, champions du monde du relais 4 x 100 m, ont réussi un beau tir groupé sur la distance individuelle, derrière la lauréate, l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich (11 s 09).

Championne du monde du 400 m, l'Australienne Cathy Freeman a démontré ses progrès en vitesse pour s'imposer sur le demi-tour de piste (22 s 62), devant la Jamaïcaine Pauline Davis-Thompson (22 s 75).

Phillies 13, Expos 6

Feu d'artifice offensif

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

En cette veille de la Saint-Jean, ce sont les Phillies de Philadelphie qui avaient le cœur à la fête. Ils ont matraqué Javier Vazquez et quatre autres lanceurs des Expos de 17 coups sûrs quand ils ont remporté une victoire de 13-6 devant une foule éparse de 8197 spectateurs.

Scott Rolan a produit quatre points avec un circuit et un simple quand Vazquez (6-4) a été malmené pour un cinquième départ de suite. Mickey Morandini a lui aussi produit quatre points avec un simple, un double et un triple. Le receveur Mike Lieberthal a frappé un circuit, un simple et un double et a marqué trois points.

Les Phillies ont ainsi procuré au jeune droitier David Coggin (1-0) une victoire à son tout premier match dans les ligues majeures.

Coggin, qui avait commencé la saison dans la classe AA avant de graver les échelons, en était en effet à son premier match dans les grandes ligues. Il venait d'être rappelé de la filiale AAA de Reading. Il s'en est bien tiré jusqu'en cinquième quand les Expos ont marqué cinq fois. Mais les Phillies lui avaient déjà procuré une bonne avance.

En six manches, Coggin a donné huit coup sûrs et six points, dont cinq mérités. Il a donné un but sur balles et a atteint un frappeur.

Vazquez n'a pas gagné depuis le 1^{er} juin à Cincinnati et encore là, il n'avait pas offert une performance trop étonnante quand il avait cédé 12 coups sûrs et sept points en six manches et un tiers.

Depuis, il a subi trois défaites et n'a pas été impliqué dans une victoire de 4-3 des siens à Chicago. Il en a rache. Hier, il a souffert de bien des façons. Il a cédé un premier point à la suite du circuit en solo de Mike Lieberthal en deuxième. En quatrième, il a donné un simple à Lieberthal après deux retraits. Puis il a été atteint à la cuisse droite par un coup en flèche de Pat Burrell. Affecté, il a donné un double d'un point à Mickey Morandini et a terminé la manche à la peine.

A la manche suivante, Vazquez n'avait rien dans les bras. Il a cédé cinq autres points, dont trois ont été le résultat d'un circuit de Rolen, son septième en carrière contre les Expos. Burrell et Morandini ont produit les autres points de la poussée.

Les Expos ont marqué un drôle de point en deuxième. Vladimir Guerrero a été atteint. Il s'est rendu au deuxième à la suite d'un roulant à l'avant-champ et a volé le troisième. Il a marqué quand le relais de Lieberthal a atterri au champ gauche.

À la manche suivante, les Expos ont marqué cinq points à leur tour contre Coggin. Une erreur de Burrell l'a mis dans l'embarras, mais il a tout de même cédé cinq coups sûrs dans la manche, dont un triple de deux points à Guerrero. Rondell White et Lee Stevens ont aussi apporté leur contribution offensive.

Trois joueurs menacent de rater Wimbledon

AGENCE FRANCE-PRESSE

Barcelone — Les Espagnols Alex Corretja, Albert Costa et Juan Carlos Ferrero ont menacé hier de ne pas disputer le tournoi de tennis de Wimbledon si les organisateurs ne respectaient pas leur rang dans la hiérarchie mondiale pour attribuer les places de têtes de série.

«*Nous demandons que les organisateurs respectent le classement du Championnat mondial ATP comme l'ATP nous oblige à jouer à Wimbledon*», a expliqué Corretja.

Corretja, Ferrero et Costa, respectivement 6^e, 7^e et 18^e au classement actuel et non retenus comme têtes de série à Wimbledon, ont envoyé une lettre conjointe à l'ATP et à la Fédération internationale de tennis (FIT) pour demander que le tirage au sort du tableau soit refait. «*Nous respectons le classement, mais les Anglais ne le respectent pas pour établir les têtes de série*», a ajouté Corretja.

Wimbledon est en effet le seul tournoi majeur qui ne tient pas compte du classement du Championnat mondial ATP, alors que les nouvelles règles édictées par l'ATP imposent notamment aux joueurs de participer aux tournois du Grand Chelem. Cette année, les organisateurs anglais ont notamment désigné le Britannique Tim Henman tête de série n° 8 alors qu'il n'occupe que la 14^e place du classement technique de l'ATP.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	45	28	616	—
New York	39	31	557	4 1/2
Montréal	36	34	514	7 1/2
Florida	36	38	486	9 1/2
Philadelphie	30	41	423	14

Section Centrale

St. Louis	41	30	577	—
Cincinnati	34	36	486	6 1/2
Pittsburgh	31	41	431	10 1/2
Chicago	30	42	417	11 1/2
Milwaukee	30	43	411	12
Houston	26	45	366	15

Section Ouest

Arizona	41	30	577	—
Colorado	38	29	567	1
Los Angeles	38	32	543	2 1/2
San Francisco	34	34	500	5 1/2
San Diego	31	39	443	9 1/2

Hier

Florida	6	Chicago	1
N.Y. Mets	12	Pittsburgh	2
Atlanta	3	Milwaukee	2
Philadelphie	13	Montréal	6
San Diego	à Cincinnati		
San Francisco	à Houston		
Los Angeles	à St. Louis		
Colorado	en Arizona		

Aujourd'hui

Los Angeles	(Hershiser 1-3)		
à St. Louis	(Kile 10-4), 13h15		
Philadelphie	(Wolf 6-4)		
à Montréal	(Pavano 8-3), 13h35		
San Francisco	(Nathan 3-1)		
à Houston	(Reynolds 6-3), 16h05		
Chicago	Cubs (Valdes 1-1)		
en Florida	(Smith 0-1), 19h05		
San Diego	(Clement 6-6)		
à Cincinnati	(Villone 6-4), 19h05		
Pittsburgh	(Silva 5-2)		
à N.Y. Mets	(Reed 4-1), 19h10		
à Cincinnati	(Wright 3-1)		
à Atlanta	(Maddux 9-1), 19h10		
Colorado	(Yoshii 2-7)		
en Arizona	(Johnson 11-1), 22h05		

Demain

Chicago	en Florida, 13h05		
Pittsburgh	à N.Y. Mets, 13h10		
Milwaukee	à Atlanta, 13h10		
San Diego	à Cincinnati, 13h15		
Philadelphie	à Montréal, 13h35		
Los Angeles	à St. Louis, 14h10		
San Francisco	à Houston, 15h05		
Colorado	en Arizona, 20h05		

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Boston	37	31	544	—
New York	36	31	537	1/2
Toronto	39	34	534	1/2
Baltimore	30	39	435	7 1/2
Tampa Bay	28	42	400	10

Section Centrale

Chicago	46	26	639	—
Cleveland	37	32	536	7 1/2
Kansas City	34	35	493	10 1/2
Minnesota	31	42	425	15 1/2
Detroit	27	40	403	16 1/2

Section Ouest

Oakland	42	29	592	—
Seattle	39	30	565	2
Anaheim	36	34	514	5 1/2
Texas	33	37	471	8 1/2

Hier

Detroit	à Cleveland		
Boston	à Toronto		
N.Y. Yankees	à Chicago		
Tampa Bay	au Texas		
Baltimore	à Seattle		
Kansas City	à Oakland		
Minnesota	à Anaheim		

Aujourd'hui

Detroit	(Sparks 0-0)		
à Cleveland	(Colón 6-4), 13h05		
Baltimore	(Rapp 4-4)		
à Seattle	(Halama 6-3), 16h05		
Kansas City	(Reichert 3-4)		
à Oakland	(Heredia 9-4), 16h05		
Boston	(Rose 3-4)		
à Toronto	(Halladay 2-4), 16h05		
N.Y. Yankees	(Mendoza 6-3)		
à Chicago	(White Sox (Wells 4-5), 19h05		
Detroit	(Micki 2-8)		
à Cleveland	(Rigdon 1-1), 19h05		
Tampa Bay	(Lopez 4-4)		
au Texas	(Glynn 1-0), 20h35		
Minnesota	(Milton 6-2)		
à Anaheim	(Bottenfield 4-5), 22h05		

EURO 2000

LES BUTEURS

Quatre buts

Savo Milosevic, Yougoslavie

Trois buts

Sergio Conceicao, Portugal
Zlatko Zahovic, Slovénie

Deux buts

Vladimir Smicer, République tchèque
Boudewijn Zenden, Pays-Bas
Frank de Boer, Pays-Bas
Patrick Kluivert, Pays-Bas
Alfonso, Espagne
Alan Shearer, Angleterre
Hakan Sukur, Turquie
Thierry Henry, France

Un but

David Trezeguet, France
Christophe Dugarry, France
Gaizka Mendietta, Espagne
Slobodan Komljenovic, Yougoslavie
Pedro Munitis, Espagne
Dejan Govedarica, Yougoslavie
Ioan Ganea, Roumanie
Dorinel Munteanu, Roumanie
Michael Owen, Angleterre
Cristian Chivu, Roumanie
Alessandro Del Piero, Italie
Henrik Larsson, Suède
Luigi Di Biagio, Italie
Joseba Etxeberria, Espagne
Raul Gonzalez, Espagne
Costinha, Portugal
Ronald de Boer, Pays-Bas
Youri Djorkaeff, France
Karel Poborsky, République tchèque
Stefano Fiore, Italie
Francesco Totti, Italie
Ljubicnik Dzulovic, Yougoslavie
Miran Pavlin, Slovénie
Steffen Iversen, Norvège
Nuno Gomes, Portugal
Joao Pinto, Portugal
Luis Figo, Portugal
Steve McManaman, Angleterre
Paul Scholes, Angleterre
Mehmet Scholl, Allemagne
Viorcel Moldovan, Roumanie
Sylvain Wittford, France
Laurent Blanc, France
Filippo Inzaghi, Italie
Buruk Okan, Turquie
Antonio Conte, Italie
Emile Mpenza, Belgique
Johan Mjallby, Suède
Bart Goor, Belgique